



## Lettre d'info mai 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Nous venons de passer notre première semaine de déconfinement et même si la météo n'était pas très favorable, beaucoup d'entre vous ont souhaité retrouver le chemin des golfs.

Nous avons reçu beaucoup de messages d'habitues du golf du Grand Parc qui s'étonnaient que celui-ci ne soit pas accessible et je voulais vous apporter quelques précisions.

Je voudrais tout d'abord dire que l'association sportive que je représente n'est pas impliquée dans la gestion du golf et du Grand Parc, mais que les informations contradictoires et tardives, de la presse en particulier, m'ont incité à vous écrire cette lettre.

Le golf fait partie d'une structure fermée, l'Atol, elle-même partie intégrante d'un espace public, le Grand Parc, propriété d'un syndicat inter-communal.

Aucune route ne permet l'accès à l'Atol directement.

Le Grand Parc reçoit en saison plus de 40000 personnes par jour : il est évident qu'il est extrêmement difficile de faire respecter les règles de distanciation physique et de limiter les regroupement à moins de 10 personnes.

Pour limiter l'afflux ingérable, les maires et les préfets ont, dans un premier temps, autorisé l'ouverture du Grand Parc mais limité l'accès aux seuls modes doux.

L'arrêté préfectoral signé le 13 mai au soir, le golf a donc pu ouvrir dès le 16 après mise en ligne de la plateforme de réservation. Mais l'obligation de venir à pieds ou à vélo, avec son sac car aucun lieu de stockage n'est possible dans la structure, a provoqué l'étonnement et l'irritation de beaucoup d'entre vous, et je les comprends.

Mais je comprends aussi qu'il soit difficile d'y déroger, les passe-droits qui pourraient être accordés aux golfeurs, sans parler de l'organisation des contrôles d'accès, seraient certainement mal perçu par les autres usagers.

Une dérogation est cependant accordée à nos pros pour leur permettre d'exercer leur métier. Eux-seuls peuvent, sur rendez-vous, vous accueillir et vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter.

Et la suite ?

Je n'ai pas plus d'information sur l'avenir. La première date jalon est le 2 juin, date à laquelle un point sur l'évolution de la pandémie après trois semaines de déconfinement doit être fait. Est-ce qu'une amélioration permettra d'ouvrir les accès au Grand Parc ? Rien n'est certain, d'autant plus qu'une pétition commence à circuler pour demander l'interdiction définitive des voitures.

La date suivante est le 10 juillet, fin de l'état d'urgence sanitaire. J'espère que nous n'aurons pas à attendre aussi longtemps.

Soyez assurés que l'AS garde le contact avec la direction du Grand Parc et que je vous tiendrai informés des évolutions de la situation.

J'espère vous retrouver bientôt

JLuc Chahpazoff  
Président de l'AS